



HONORAIRES D'AGENCE

(TVA 20% inclus dans les honoraires)

Applicable à compter du 1^{er} novembre 2020

Barème d'honoraires dont le montant est compris dans le prix de vente affiché et indiqué sur le Mandat de vente.

Les honoraires affichés sur ce barème doivent « Effectivement être pratiqués » à l'issue des transactions réalisées par l'intermédiaire du professionnel (Arrêté du 10 janvier 2017).

Toutefois des rabais par rapport au barème sont autorisés mais dans des limites proches des conditions pratiquées et pour des affaires particulières, notamment pour les Mandat Exclusifs, les terrains agricoles etc. et pour des spécificités liées au marché local, et/ou aux caractéristiques du bien proposé à la vente.

Pour les délégations de mandats, les honoraires appliqués seront ceux inscrits au mandat de vente initial entres le(s) propriétaire(s) et le mandataire.

Honoraires minimums : 5 000 € (quelque soit le bien)

1 - MAISONS - VILLAS - REMISES - APPARTEMENTS

de 1 €	à 100 000 €	8,50%	de 250 001 €	à 260 000 €	6,90%
de 100 001 €	à 110 000 €	8,40%	de 260 001 €	à 270 000 €	6,80%
de 110 001 €	à 120 000 €	8,30%	de 270 001 €	à 280 000 €	6,70%
de 120 001 €	à 130 000 €	8,20%	de 280 001 €	à 290 000 €	6,60%
de 130 001 €	à 140 000 €	8,10%	de 290 001 €	à 300 000 €	6,50%
de 140 001 €	à 150 000 €	8,00%	de 300 001 €	à 310 000 €	6,40%
de 150 001 €	à 160 000 €	7,90%	de 310 001 €	à 320 000 €	6,30%
de 160 001 €	à 170 000 €	7,80%	de 320 001 €	à 330 000 €	6,20%
de 170 001 €	à 180 000 €	7,70%	de 330 001 €	à 340 000 €	6,10%
de 180 001 €	à 190 000 €	7,60%	de 340 001 €	à 350 000 €	6,00%
de 190 001 €	à 200 000 €	7,50%	de 350 001 €	à 360 000 €	5,90%
de 200 001 €	à 210 000 €	7,40%	de 360 001 €	à 370 000 €	5,80%
de 210 001 €	à 220 000 €	7,30%	de 370 001 €	à 380 000 €	5,70%
de 220 001 €	à 230 000 €	7,20%	de 380 001 €	à 390 000 €	5,60%
de 230 001 €	à 240 000 €	7,10%	de 390 001 €	à 400 000 €	5,50%
de 240 001 €	à 250 000 €	7,00%	Supérieur à :	400 001 €	5,50%

2 - IMMEUBLES et COMMERCES

Tous types d'immeubles :	10%
Tous types de commerces :	10%

3 - TERRAINS CONSTRUCTIBLES et VEFA

Professionnels :	5% HT sur le TTC
Particuliers :	6%

OPTIMUM Immobilier : 14 Rue des Remparts 34230 PUILACHER

Tél. 06 08 55 76 68 - 06 80 25 31 25

contact@optimum-immobilier.com

SAS OPTIMUM au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé 14 rue des Remparts 34230 PUILACHER, immatriculée sous le numéro de SIREN 439 520 925 au RCS de MONTPELLIER, représentée par Monsieur Jean Claude LENOIRE en sa qualité de Président, dûment habilité à l'effet des présentes. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 3402 2018 000 029 318, valable jusqu'au 27 mai 2021, délivrée le 28 mai 2018 par la CCI de l'Hérault, portant la mention « **transactions sur immeubles et fonds de commerce** », ainsi que la mention « **non détention de fonds** » et « **absence de garantie financière** ». Soumise aux règles de déontologie fixées par le décret n°2015-1090 du 28 août 2015. Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie « GROUPAMA » 34000 MONTPELLIER, n° de police : 502871330001. N° individuel d'identification à la TVA est : FR 77 439 520 925.